

Question 10-2/2 : LES TELECOMMUNICATIONS POUR LES ZONES RURALES ET ISOLEES

PROJET DE MISE EN PLACE DES TELECENTRES COMMUNAUTAIRES POLYVALENTS (TCP) AU CAMEROUN

NB : Cette étude se présente suivant le formulaire transmis aux participants.

A- Renseignements résumant l'étude de cas

1 Titre de l'étude de cas

PROJET DE TELECENTRES COMMUNAUTAIRES POLYVALENTS (TCP)

2 Coordonnées de la personne chargée de réaliser l'étude

- Nom de la personne chargée d'élaborer l'étude: MANGA AYISSI Roger ;
- Organisation présentant le projet: Ministère des Postes et Télécommunications ;
- Adresse: MINPOSTEL/DRT/Cameroun;
- E-mail:mangaleba@yahoo.fr

- Site web: www.minpostel.gov.cm

3 Etat d'avancement du projet

- En cours de réalisation

4 Localités et population concernées

- Localités concernées: villages remplissant certains critères définis par l'équipe de coordination du projet ;
- Population concernée: zones rurales

5 Type de projet

- projet pilote
- Aucune autorisation n'est exigible
- Le projet est financé par les fonds issus de l'initiative Pays Pauvre très Endetté (PPTE) à laquelle le Cameroun a été éligible. D'autres sources de financement sont également prévues notamment: le Fonds Spécial des Télécommunications (FST) auquel participe tous les opérateurs, exploitants des réseaux et services des télécommunications. L'aide multilatérale est également sollicitée.

6 Types d'application/de service

Tous les services énumérés dans cette rubrique sont envisagés, seuls la téléphonie classique, la radiodiffusion sonore et télévisuelle, formation au TIC, le transfert d'argent, Internet, sont offerts en ce moment.

7 Type de technologie

- Les microstations VSAT avec une boucle locale sans fil pouvant atteindre un rayon de 30km autour de la station;

- L'utilisation de la fibre optique est envisagée après son déploiement par Camtel, l'opérateur historique. Nous évoluons vers une combinaison de technologies après la phase pilote.

8 Organisation participant à la mise en œuvre du projet

- Programme mis en œuvre par le Ministère des Postes et Télécommunications en partenariat avec certains organismes internationaux et certaines sociétés et Administrations locales.

9 Résumé du projet

Ce projet est né de la volonté du gouvernement à doter les zones rurales des moyens de communication modernes devant réduire la fracture numérique qui existe entre la campagne et les zones urbaines. Ce projet fait également partie des actions menées par le gouvernement pour réduire le chômage par la création d'emplois, vulgariser les TIC, susciter l'émergence de véritables centres d'affaires et de pôles d'activités socioéconomiques dans les zones rurales, intégrer les zones rurales dans le nouvel environnement économique.

Ces télécentres seront par la suite rétrocédés aux collectivités locales ou aux Groupes d'Initiatives Communes (GIC) suivant un cahier de charges à définir, cela participe également à la lutte contre la pauvreté.

B DESCRIPTION ET ANALYSE DETAILLES DU PROJET

1- Aperçu général des buts et des objectifs du projet

a) Le Cameroun se trouve au cœur de l'Afrique Centrale, un peu au dessus de l'équateur. Il est limité au sud par la Guinée Equatoriale, le Gabon et le Congo, à l'Est par la République Centre Africaine, au nord par le Tchad et à l'ouest par le Nigeria.

Son paysage est très diversifié avec des plaines et des montagnes,

Il existe 4 saisons (2 saisons sèches et 2 saisons de pluies) ;

Le nombre d'habitants avoisine déjà 18millions d'habitants ;

Pays placé sous ajustement structurel par les institutions de Breton Wood (FMI, BM), éligible à l'initiative Pays Pauvre très Endettés (PPTe), sort tant bien que mal de la crise économique qui l'a secoué pendant près de 10 ans. Le taux de chômage reste encore très élevé, près de 80% de la population vit dans la pauvreté, son PIB est de l'ordre de 2,5%.

Avec l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative Pays Pauvres très Endettés, notre pays a bénéficié d'un allègement substantiel de sa dette bilatérale et multilatérale, ce qui lui donne en ce moment des possibilités financières lui permettant de lutter contre la pauvreté, d'où le projet de télécentre en cours d'exécution.

b) Les applications du projet ont pour objectifs ;

- de promouvoir les Tic par la formation,
- créer les activités génératrices d'emplois directs ou indirects pour les jeunes et les femmes,
- éviter l'exode rural

c) Les communautés accueillent cette infrastructure avec enthousiasme mais ne cernent pas encore entièrement la portée de l'investissement, cela est dû en quelque sorte à l'analphabétisme et à l'absence d'une politique de vulgarisation des TIC.

d) pour la phase pilote la technologie est celle des microstations VSAT dont le coût d'exploitation nous semble élevé par rapport à d'autres technologies existantes.

e) Le projet est financé exclusivement en ce moment par les ressources issues de l'initiative PPTTE. Les ressources du Fonds Spécial des Télécommunications (FST) seront également utilisées dès la mise en place du comité de gestion de ce Fonds.

Le coût d'un télécentre est estimé à 57 Millions Fcfa (coût bâtiment et équipements internes).

e) Le processus de prise de décision pour déterminer la nature du projet s'effectue au niveau du comité constitué à cet effet, ce comité regroupe en son sein tous les acteurs directs du projet

2 Infrastructure et cadre réglementaire

a) Le réseau préexistant est très complexe, on y trouve les équipements analogiques et numériques qui cohabitent. Le réseau de transport est constitué de satellites, faisceaux hertziens et la fibre optique. Pour ce qui est de l'alimentation électrique, plusieurs sources sont disponibles : la société AES Sonel, des plaques solaires ou des groupes électrogènes. La distance d'un TCP au central local est en moyenne de 90 Km. La ressource humaine devant travailler dans ces TCP a déjà reçu une formation adéquate. Le projet a prévu la construction des bâtiments sécurisés. Pour ce qui est de la sécurité des équipements, une loi sur la cybercriminalité est en cours d'élaboration dans notre ministère, elle tiendra compte des recommandations données à la récente réunion sur la stratégie de coopération en matière de cybersécurité y compris la lutte contre le spam organisé par le BDT en septembre passé, celle relative au commerce électronique est en cours de finalisation. Suite à la coopération ente notre pays, l'UE et l'UIT, un PKI en déjà installé au sein de notre du ministère pour sécuriser transactions tant administratives que financière par la délivrance de certificats.

b) Selon la loi régissant les télécommunications au Cameroun, tout exploitant de services et de réseaux de télécommunication est soumis à l'obligation de fourniture du service universelle. Pour alléger les charges d'exploitation des TCP, le gouvernement s'est engagé à ne exiger aucune autorisation quelconque aux collectés locales, mais des conventions devant préciser les droits et les obligations des uns et des autres seront signées par tous les acteurs du projet.

c) la cohabitation des technologies venant de constructeurs différents entraîne des surcoûts liés aux différentes interfaces à acquérir, la qualité de service en dépend

3 Description technique et services fournis

a) l'architecture du réseau est maillée avec des VSAT connectés au Hub installé à cet effet dans les locaux de la Cameroun Télécommunications (CAMTEL), opérateur historique. C'est un réseau constitué en plus des équipements internes, d'un concentrateur de 128 kbt/s, d'une station Hub,

b) ,

c) L'interconnexion avec les réseaux nationaux se fait par le biais du réseau CAMTEL,

d) La qualité est acceptable.

4 Aspects financiers

a) Pour la phase pilote constituée de 12 TCP, le coût total des travaux est estimé à 1,5 milliard de Fcfa (1Euro = 655,666Fcfa). Pour le fonctionnement, il est estimé à 66millions de Fcfa représentant la location annuelle du segment spatial.

b) ;

5 Efficacité et viabilité du projet

- a) la viabilité du projet est assurée par l'autonomie financière dont bénéficieront lesdits télécentres, un cadre réglementaire devant spécifier le rôle de chaque acteur du projet. Les avantages de ce projet sont multiples,
- c) des subventions de l'Etat sont prévues pour combler le déficit qui résultera de la pratique des tarifs préférentiels,
- d) Le projet souffre de plusieurs maux à savoir: l'improvisation, le manque de financements suffisants, le manque de professionnalisme des cadres en charge du projet. Il faudra doter l'équipe du projet des experts en gestion du projet, mettre à la disposition de l'équipe un financement adéquat, éviter l'ingérence du politique dans le management de ce projet car cela pourrait conduire à des choix technologiques non appropriés surtout lors de l'attribution des marchés, accélérer le processus de mise en place du backbone national, une mise à niveau régulière des agents des TCP.

6 Incidences sur le développement social et humain

- a) Les besoins en matière de développement social et humain se recrutent dans le domaine de la santé (télésanté), de l'éducation par des formations à distance et aussi par la création des points de loisir public avec la projection sur écran géant au public des événements tels que la coupe du monde de football,
- b) L'Etat du Cameroun a pris des engagements fermes pour assurer la pérennité de ce projet très ambitieux pour notre pays, des partenariats entre le secteur public et privé sont encouragés ;
- c) Ce projet contribue à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales par l'accroissement de la rentabilité des exploitations rurales grâce à la possibilité d'accès à l'information agricole, la diffusion des informations techniques auprès des professionnels ruraux influencera positivement leurs prestations. Pour ce qui est de la participation des communautés à ce projet, l'Etat procèdera à la rétrocession des TCP aux collectivités locales dont les marges bénéficiaires aideront à développer les localités concernées.

7 Autres observations

- a) les résultats attendus sont multiples, notamment :
 - la création d'emplois indirects par l'émergence d'autres activités autour des TCP
 - l'amélioration des conditions de vie des populations rurales par l'accroissement de la rentabilité des exploitations rurales grâce à la possibilité d'accès aux informations agricoles,
 - La lutte contre l'exode rural par le maintien des populations dans les zones rurales, et même l'encouragement des jeunes formés à rentrer dans les zones rurales où ils trouveront des conditions plus favorables aux usages jusque là disponible uniquement dans les centres urbains
 - Le développement d'un carrefour social où la communauté peut échanger des idées, élaborer des projets, trouver des partenaires économiques culturels fiables,
 - L'accroissement du revenu des fournisseurs primaires par l'allègement de la chaîne de distribution,
 - La contribution à la lutte contre les grands fléaux tels que le SIDA

- la mise en place d'un système d'alerte rapide en cas de catastrophe
 - Etc...
- b) Le projet rencontre les problèmes de financement et administratifs liés aux mécanismes de passation de marchés jugés complexes et parfois pas transparent, des problèmes d'ordre technique sont également à craindre notamment l'usage de la technologie VSAT très chère pour le projet, ce système pourrait être abandonné au profit des systèmes à fibre optique en cours de déploiement dans notre pays.
- c) Le projet démarré en 2002 devrait déjà être à mi-parcours, mais nous en sommes encore à la phase pilote. La signature en cette fin du mois de janvier d'un protocole d'Accord entre notre Etat et la société CISCO pourrait avoir un impact positif à ce projet, car l'un des objectifs de ce protocole vise la mise en place d'un projet devant développer les TIC dans les villages et les secteurs ruraux.

1€ = 655,666Fcfa.